

Formation ARCHITECTURE & participation



Enjeux et objectifs

Architectes et acteurs de la ville, collectivités territoriales, associations d'artistes, associations d'habitants... se mobilisent pour favoriser une transformation de la ville qui privilégie les liens sociaux et les échanges avec les usagers dans un mouvement citoyen pour une culture urbaine durable.

Les démarches de projet participatives en architecture et en urbanisme suscitent des manières nouvelles de faire et de vivre la ville. Elles transforment à la fois la pratique de maîtrise d'œuvre et le métier d'architecte.

L'architecte a une place et un rôle particulier dans les actions de concertation et de démocratie participative de par sa capacité à transformer l'espace public dans sa relation au bâti existant, en concevant l'invention de dispositifs, installations, aménagements processus qui interrogent ou agissent sur les relations espace public / espace privé.

Cette formation met en avant les compétences spécifiques de l'architecte pour mener un travail collaboratif avec les habitants et avoir le plaisir d'une pratique professionnelle partagée. Notre conduite est citoyenne et culturelle, considérant que le projet spatiale une possibilité de transformation du territoire fondée sur la définition d'un projet de vie.

La participation dans le projet d'architecture et d'urbanisme est trop souvent restreinte à son versant instrumental, c'est-à-dire aux outils utilisés pour favoriser la participation. Or c'est l'ensemble du processus qui doit être investi, de la programmation (assistance à la maîtrise d'ouvrage) à l'évaluation des usages et des modes d'appropriation effectifs des espaces.

Culture et ingénierie participative pour l'architecte

Cette formation considère la démarche participative comme une méthode de projet.

Elle propose d'initier les architectes au dialogue avec les autres acteurs de la ville, notamment avec ses habitants et usagers.

Elle les aidera à développer une approche réflexive de leur pratique professionnelle pour l'améliorer, l'adapter, prendre en compte leurs interlocuteurs, communiquer et transmettre leurs connaissances.



Contenus

3 problématiques

1. La concertation participative : une méthode de projet
2. Le projet d'architecture ou d'urbanisme comme support pour la concertation
3. Le projet d'architecture ou d'urbanisme comme objet de la concertation

4 axes thématiques

1. Qu'est-ce qu'une démarche de projet participative ?
Objectifs et niveaux de la participation, processus et organisation, postures des acteurs du projet

2. Les différentes situations d'interventions professionnelles des architectes dans ou autour du processus de projet. A quels moments et sur quels objets les architectes peuvent-ils intervenir, avec quels statuts et dans quelle économie ?

3. Les ingénieries participatives : leur montage et déclinaisons dans les différents temps et aspects du projet.
Structurer la commande de participation. Programmation participative, diagnostic partagé, co-conception, évaluation et retour sur le projet

4. Quels outils et dispositifs pour la participation ?
Communication et sensibilisation, ateliers, visites urbaines, installations et dispositifs spatiaux, livres...

La formation est pratique et pragmatique : donner des méthodes et des outils, cultiver un savoir-faire, favoriser les échanges professionnels, mettre en réseau les personnes, identifier des ressources, favoriser l'éclosion de projets sur des territoires.

Intervenants

La coordination pédagogique est assurée par les équipes de deux Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture, Grenoble et Paris La Villette : Sophie Paviol, architecte, docteur en histoire de l'art, enseignante-chercheuse au laboratoire les Métiers de l'Histoire de l'Architecture ; Mireille Sicard, architecte, enseignante à l'ENSA Grenoble, directrice de la Maison de l'Architecture de l'Isère (38) ; Marianne Veillerot, diplômée en sciences politiques et projets culturels et responsable de la formation professionnelle ; Jodelle Zetlaoui Léger, docteur et HDR en urbanisme, professeure-chercheuse au laboratoire LET Laboratoire Espace Travail et Bendicht Weber, architecte, docteur en projet architectural et urbain, professeur-chercheur au LET.

Ils s'entoureront de professionnels et d'enseignants-chercheurs ayant une pratique réflexive confirmée de la participation.



Dates : Cette formation professionnelle se déroule en 2 sessions indissociables totalisant 5 jours : les 26 et 27 septembre 2013 à Paris et les 26, 27 et 28 mars 2014 à Grenoble.

Droits d'inscription : Tarif normal : 1000 € pour les 5 jours. Tarif réduit de 400 € pour les architectes jeunes diplômés des années 2011 à 2013 ou demandeurs d'emploi. Le tarif inclut les 5 repas du midi.

Prise en charge : Les droits d'inscription des salariés et professions libérales peuvent faire l'objet d'une prise en charge auprès des organismes collecteurs des cotisations de formation professionnelle.

Organisation : La formation est organisée par l'ENSA Grenoble en partenariat avec l'ENSA Paris La Villette et la Maison de l'architecture de l'Isère.

Date limite d'inscription : lundi 2 septembre 2013

Public : La formation s'adresse à des architectes et des paysagistes concepteurs praticiens ; à des architectes engagés dans la maîtrise d'ouvrage et dans des démarches d'AMO ; à des architectes impliqués dans des collectifs, des actions militantes dans ou autour des projets architecturaux et urbains ; à de jeunes architectes récemment diplômés.

Inscription sur dossier à l'ENSA Grenoble
Marianne Veillerot, 60 av de Constantine
BP 2636 38036 Grenoble cedex 2
Tel : 04 76 69 83 15
marianne.veillerot@grenoble.archi.fr

En cas de candidatures trop nombreuses, l'ENSAG se réserve le droit de procéder à une sélection.

école nationale
 supérieure
 d' de
 architecture
 grenoble



graphisme : Jessica Suret

